



PRO FINE PATCH™

2. FABRICANT

ADHÉSIFS PROMA INC.

9801, Parkway, Anjou, Québec Canada H1J 1P3

Tél. : 514.852.8585

Télécopieur : 514.852.8225

Sans frais : 1 866.51.PROMA (77662)

Courriel : info@proma.ca

Site internet : www.proma.ca



3. DESCRIPTION DU PRODUIT

PRO FINE PATCH™ est un composé de ragréage et de resurfaçage universel de haute performance, à base de ciment d'aluminat de calcium modifié aux polymères, à prise et séchage rapide, ultra-lisse, ultra-fin, qui, une fois mélangé avec de l'eau, est conçu pour le resurfaçage de surfaces et pour le remplissage de fissures, de dépressions, de vides et de trous dans les supports jusqu'à 12 mm (1/2") d'épaisseur. Le PRO FINE PATCH peut aussi être utilisé comme produit de nivellement des reliefs sur des substrats conventionnels et non conventionnels bien préparés avant la pose d'un revêtement (voir le "Guide de Préparation des Surfaces" pour plus de détails).

Caractéristiques

- Produit de resurfaçage en couche ultra mince
- Peut à la fois ragréer et être appliqué comme couche de lissage à partir d'un rebord effilé jusqu'à 12 mm (1/2") d'épaisseur en une seule application ;
- Jusqu'à 4 fois plus de couverture que les composés de ragréage traditionnels ;
- PRISE ULTRA RAPIDE : le revêtement de sol peut être installé après un délai de seulement 15 à 20 minutes (comme produit de resurfaçage en couche mince) ;
- Mélanger seulement avec de l'eau ;
- Pour les applications intérieures institutionnelles, commerciales et résidentielles ;
- Compatible avec tous les adhésifs et les revêtements de sol incluant le parquet de bois et le caoutchouc ;
- Utiliser sans additif comme produit de nivellement des reliefs ;
- Grande résistance à l'humidité jusqu'à 15 lbs selon ASTM F1869 ;
- Recommandé jusqu'à 99 % HR selon ASTM F2170 ;
- Barre le pH lorsqu'il est appliqué à plus de 5 mm (3/16") d'épaisseur ;
- N'est pas propice au développement de bactéries ou de moisissures ;
- Aucun COV ;
- Contribue à une meilleure qualité de l'air intérieur comparativement aux produits à base de ciment Portland ;
- Produit écologique et sécuritaire pour les utilisateurs du produit ;
- Contribue à l'atteinte des objectifs et des exigences LEED®.



Emballage

Boîte de 4,54 kg (10 lb)

Substrats appropriés

- Béton sec, complètement mûr (âgé d'au moins 28 jours) ;
- Blocs de béton ou de maçonnerie ;
- Panneaux de béton expansé (CBU) ;
- Surfaces de gypse et de béton léger[†] ;
- Carreaux de céramique, de porcelaine, de granit et de marbre existants* ;
- Planchers de terrazzo à base d'époxy[†] ;
- Planchers de terrazzo à base de ciment* ;
- Contreplaqué de grade extérieur, de sapin Douglas certifié CANPLY de catégorie (SELECT) ou (SEL-TF) conforme à la norme CSA 121, pour les sols intérieurs ; résidentiels à circulation légère dans les endroits secs seulement ;
- Métal tel que l'acier, le cuivre, l'acier inoxydable, l'aluminium ou le plomb[†] ;
- **Résidus** d'adhésifs de bitume fluidifié et les **résidus** d'adhésifs solubles dans l'eau* ;
- Carreaux de composition de vinyle (VCT) existants et feuilles de vinyle à endos non coussiné* ;
- Chapes, enduits, couches de nivellement et lits de mortier ;
- Revêtements de sol en PVC homogènes[†] ;
- Revêtements de sol à base de résine (époxy, uréthane ou polyuréthane)[†].

[†] Lorsqu'apprêtés avec le PRO SUPERPRIME™ ou PRO PRIME™ LP (voir la fiche technique respective pour plus de détails)

* Avec une préparation adéquate tel qu'il est indiqué dans le "Guide de Préparation des Surfaces" ou la fiche technique respective



Béton
Contreplaqué de catégorie "Extérieur"
Résidus de vieille colle noire
Carreaux de vinyle et de vinyle-amianté ainsi que le revêtement de sol vinylique solide (sans endos spongieux)
Vieux Carrelages





Restrictions

- ◆ Pour installations INTÉRIEURES seulement.
- ◆ Ne pas appliquer lorsque la température est inférieure à 10 °C (50 °F) ou supérieure à 35 °C (95 °F).
- ◆ Ne pas utiliser pour des applications supérieures à 12 mm (1/2") d'épaisseur. Pour les installations supérieures à 12 mm (1/2"), utilisez les produits PRO PLAN™, PRO PLAN™ SL, PRO PLAN™ CG, PRO FLOWLEVEL™ 40 ou PRO CEMIX™ à ces fins (voir les fiches techniques respectives pour plus de détails).
- ◆ Ne pas appliquer directement sur les panneaux de particules ou d'aggloméré, de bois pressé, de Luan, de masonite, de fibres orientées (OSB) ou autres matériaux dimensionnellement instables et non-appropriés.
- ◆ Ne pas employer sur les revêtements de sols à endos coussiné.
- ◆ Laisser sécher le produit de ragréage correctement avant d'installer le revêtement de sol.
- ◆ Ne pas laisser sans revêtement de sol ou exposé comme matériau de resurfaçage.
- ◆ Le terrazzo à base d'époxy, le métal ou les planchers de résine époxy existants ainsi que les revêtements de sol en PVC homogènes doivent être bien apprêtés avec le PRO SUPERPRIME™ avant d'installer le produit de ragréage (voir la fiche technique respective).
- ◆ Les surfaces de gypse ou de béton léger existantes doivent être bien apprêtées avec le produit PRO SUPERPRIME™ ou PRO PRIME™ LP (voir la fiche technique respective pour plus de détails).
- ◆ Ne pas installer sur du béton dont le taux d'émission de vapeur d'eau excède 15 lbs par 1,000 pieds carrés en 24 heures (selon la norme ASTM F1869) et dans des conditions d'humidité relative (HR) supérieure à 99 % (selon la norme ASTM F2170). **REMARQUE :** lors de l'installation d'un revêtement de sol sur du béton, il est essentiel de s'assurer qu'une membrane fonctionnelle empêche l'eau de pénétrer. En l'absence d'une membrane documentée fonctionnelle, éviter d'utiliser le produit pour des applications à forte humidité au niveau du sol ou sous le niveau du sol, en particulier s'il y a un risque d'intrusion d'eau. L'intrusion d'eau fait référence à toute eau supplémentaire qui pénètre dans le béton après sa mise en place initiale. Cela peut être dû à la pluie, à une nappe phréatique élevée, à la pression hydrostatique, à un mauvais drainage, à des tuyaux brisés ou à un mauvais entretien.
- ◆ Ne pas employer dans des endroits sujets à l'immersion, à l'eau stagnante ou à l'humidité permanente.
- ◆ Ne pas ajouter d'eau lorsque le mélange commence à épaissir.
- ◆ Ne pas ajouter de sable, de granulat ou d'additif au latex au mélange.
- ◆ Protéger de toute source de ventilation directe ou de source de chauffage par rayonnement, comme la lumière solaire directe, pendant et après l'installation, pour un minimum de 24 heures. Ces conditions pourraient entraîner un durcissement trop rapide du produit de ragréage, provoquant l'apparition de microfissures.
- ◆ **Ne pas accélérer le mûrissement à l'aide de ventilateurs ou d'appareils de chauffage.**

4. DONNÉES TECHNIQUES

Normes applicables

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, se référer au manuel d'installation TCNA le plus récent pour l'installation de carreaux de céramique ou le guide de devis de l'ACTTM 09 30 00 Manuel d'installation de carreaux, ou encore visitez notre site internet à www.proma.ca.

PROPRIÉTÉS PHYSIQUES (@ 23 °C [73 °F] et 50 % HR)	
Temps ouvrable	10-25 minutes
Prise finale	90 minutes
Délais avant l'installation du revêtement de sol	15-20 minutes (comme produit de resurfaçage)
	60-90 minutes (comme produit de ragréage)

PROPRIÉTÉS MÉCANIQUES (@ 23 °C [73 °F] et 50 % HR)				
Contenu en COV		0 g/L		
Résistance à la compression (ASTM C-109) @ 28 jours		> 31,0 MPa (4,500 lb/po²)		
Densité		1,4 g/mL		
Couverture approximative par boîte de 4,54 kg (10 lb)				
Épaisseur	Resurfaçage en couche ultra mince appliquée à la truelle	1,5 mm (1/16")	3 mm (1/8")	6 mm (1/4")
Couverture	Jusqu'à 27,9 m² (Jusqu'à 300 pi²)	6,2 m² (66,6 pi²)	3,1 m² (33,3 pi²)	1,6 m² (16,7 pi²)
Période de conservation				
12 mois si le produit est conservé dans son emballage non ouvert et entreposé dans un endroit sec et tempéré.				

5. INSTALLATION

Préparation de surfaces

(Pour plus de détails, se référer au "Guide de Préparation des Surfaces")

Remarque : Le produit PRO SUPERPRIME™ peut être employé sur presque toute surface apte à recevoir un composé de ragréage sans l'obligation préalable d'effectuer un grenailage ou une scarification, permettant ainsi un gain de temps et d'argent précieux (voir la fiche technique respective pour plus de détails).

- ◆ Toutes les surfaces d'appui doivent être structurellement saines, solides et stables.
- ◆ Les surfaces doivent être propres et exemptes de poussière, d'huile, de graisse, de peinture, de goudron, de cire, d'agent de durcissement, d'apprêt, de scellant, d'agent de démoulage ou de toute substance nocive et de débris qui pourraient empêcher ou réduire l'adhérence.
- ◆ Toute trace d'acide et d'alcali concentré ou d'agents chimiques et de nettoyage doit être neutralisée ou enlevée.
- ◆ Tous les substrats de béton doivent être complètement mûris (au moins 28 jours), solides et adéquats, légèrement rugueux, et avoir une résistance cohésive en tension qui dépasse 1,2 MPa (175 lb/po²) lorsqu'ils sont soumis à l'essai selon la procédure ACI 503 R (Annexe A).
- ◆ Les dalles sur sol et en sous-sol doivent reposer sur une membrane pare-vapeur efficace.
- ◆ Tous les substrats de béton doivent être secs et exempts de conditions hydrostatiques ou de problèmes d'humidité chroniques. Effectuer un test d'émission d'humidité au chlorure de calcium (ASTM F-1869) sur le substrat de béton avant de procéder à l'installation du plancher. Pour l'installation des planchers de bois et des revêtements de sol, l'émission de vapeur d'eau provenant du béton ne doit pas dépasser 1,36 kg par 93 m² (3 lb / 1000 pi²) par 24 heures. Ne pas apprêter, ragréer, niveler ou corriger le substrat ni procéder à l'installation des revêtements tant que les conditions et les problèmes d'humidité n'auront pas été corrigés et rendus conformes à ces exigences. **Veillez communiquer avec notre service technique pour obtenir les recommandations appropriées.**
- ◆ Les surfaces de gypse ou de béton léger existantes doivent être bien apprêtées avec le produit PRO SUPERPRIME™ ou PRO PRIME™ LP (voir la fiche technique respective pour plus de détails).
- ◆ Les substrats de béton à surface lisse doivent être **soit** APPRÊTÉS avec l'apprêt PRO SUPERPRIME™ **soit** préparés mécaniquement selon un procédé approuvé par un ingénieur (grenailage, scarification, meulage, jet de sable ou d'eau à pression, etc.). La rugosité en surface doit être suffisante pour obtenir une bonne adhérence du produit de ragréage et de finition qui sera posé par la suite (pour plus de détails, se référer à la fiche technique du PRO SUPERPRIME™).
- ◆ Les dalles de béton existantes comportant des adhésifs de bitume fluidifié (cut-back) ou des résidus d'adhésifs doivent être grattées, poncées et nettoyées avant l'application du produit de ragréage (pour plus de détails, se référer aux directives de préparation de surfaces ou communiquez avec notre service technique pour obtenir les recommandations appropriées).



PRO FINE PATCH™ utilisé
comme produit de
resurfaçage au-dessus
du contreplaqué

- ♦ Les vieux carreaux de céramique, les carreaux de composition de vinyle et les feuilles de vinyle à endos non coussiné doivent être correctement préparés et nettoyés avant l'application du produit de ragréage (pour plus de détails, se référer aux directives de préparation de surfaces ou communiquez avec notre service technique pour obtenir les recommandations appropriées).

Remarque : Gratter autant que possible les résidus d'adhésifs de bitume fluidifié (Cut-back).

Ne pas employer de poudre à balayer. Cela pourrait laisser un résidu de film huileux sur la surface du béton ce qui pourrait empêcher une bonne adhérence.

Mélange

Ratio pour le mélange : 2 parties de poudre pour 1 partie d'eau (en volume)

1. Employer des outils de mixage et des contenants propres.
2. Dans un récipient à mélange propre, mesurer et verser **2,36 L (0,6 gal US)** d'eau propre froide puis ajouter graduellement 4,54 kg (10 lb) de poudre PRO FINE PATCH™, tout en mélangeant lentement.
3. À l'aide d'un mélangeur mécanique à basse vitesse (150 à 300 tours/minute), brasser jusqu'à l'obtention d'un mélange homogène, lisse, sans grumeau et d'une consistance uniforme.
4. Le produit est maintenant prêt pour l'application.
5. Utiliser le produit dans les plus brefs délais (quelques minutes).

Application

Remarque : Protéger de toute source de ventilation directe ou source de chauffage par rayonnement, comme la lumière solaire directe, pendant et après l'installation.

1. Étaler le mélange PRO FINE PATCH™ à l'aide d'une truelle à rebord droit, de façon à recouvrir entièrement le support et de créer la fini désiré.
2. Ne pas brasser plus de mélange que ce qui peut être étalé et employé en dedans de 10 à 25 minutes.
3. Ne pas ajouter d'eau après le durcissement du mélange.

Pour plus de détails sur les moyens d'appliquer ce produit, veuillez communiquer avec notre service technique pour obtenir des recommandations appropriées et une assistance technique sur place.

Joints d'expansion et de contrôle

- ♦ Installer des joints de contrôle et de relâche autour des encadrements (ou des panneaux) et au pied des colonnes, des murs, des murets et des bordures.
- ♦ Installer des joints de contrôle et de relâche dans toutes les directions, conformément aux recommandations TCNA, dessin de référence numéro EJ-171 du MANUEL D'INSTALLATION DES CARREAUX DE CÉRAMIQUE ou de l'ACTTM, dessin de référence numéro 301 MJ du MANUEL D'INSTALLATION DE TUILE - GUIDE POUR DEVIS 09 30 00 -. ATTENTION - : NE PAS couper les joints de dilatation après que les tuiles ont été installées. Posez celles-ci normalement et arrêtez lorsque la position du joint d'expansion est atteinte. Couper la tuile au besoin et reprendre la pose à partir du rebord opposé du joint. Avant de poursuivre, bien gratter le joint et nettoyer l'espacement de la tuile et du joint
- ♦ NE PAS COMBLER L'ESPACE DES JOINTS D'EXPANSION TANT QU'IL RESTE DU JOINTOIEMENT À COMPLÉTER.
- ♦ Remplir les joints de contrôle et d'expansion à l'aide d'un cordon compressible et d'un produit d'étanchéité flexible de marque reconnue dans l'industrie. Suivre les directives du fabricant pour la pose du produit d'étanchéité.

PRO SUPERPRIME™ / PRO SUPERPRIME™ 1C

PROMA a mis au point un apprêt révolutionnaire capable de rendre n'importe quelle surface apte à recevoir un produit de ragréage sans l'obligation préalable d'effectuer un grenailage ou une scarification. La combinaison PRO SUPERPRIME ou PRO SUPERPRIME 1C et PRO FINE PATCH peut s'avérer un système incomparable pour la préparation des substrats lors de l'installation de revêtements de sol. La surface doit rencontrer un minimum de résistance à l'arrachement de 0,5 MPa (72 psi). Dans les endroits à circulation intense, la résistance à l'arrachement doit atteindre un minimum de 1,2 MPa (175 psi).



Béton mûri (28 jours minimum)	Métal tel que l'acier, l'innox, le cuivre, l'aluminium et le plomb	Contreplaqué de catégorie d'extérieur	Carrelages et dallages existants, céramique, porcelaine, grès, marbre et granit	Planchers de terrazzo à base de ciment et époxy	Vieux revêtements de sols souples : vinyliques, CPV homogène, carreaux de vinyle (vinyle-amianté et de synthèse)	Résidu d'adhésif	Substrats peints et scellés tels que le PRO BLOCK™ MMS ECO



Mûrissement et protection

- ♦ 15 à 20 minutes (comme produit de resurfaçage) ; 60 à 90 minutes (comme produit de ragréage) ; 2 heures à la température normale de la pièce. (Passage de piétons)
- ♦ Installer les revêtements de sol résilients, de tapis, de bois d'ingénierie ou de parquet de bois après 15 à 20 minutes (comme produit de resurfaçage) ; 60 à 90 minutes (comme produit de ragréage).
- ♦ Le produit doit être complètement sec avant d'y étaler l'adhésif de revêtement de sol.

Remarque : Le délai de séchage et de mûrissement peut varier dépendamment de la température et de l'humidité environnante. **Ne pas forcer ni le séchage ni une prise accélérée par l'emploi d'éventails, de souffleurs ou d'appareils de chauffage d'appoint.**

- ♦ S'assurer que l'émission de vapeur d'eau provenant de la chape ne dépasse pas 1,36 kg /93 m² (3 lb / 1000 pi²) par 24 heures lorsque vérifié selon le test au chlorure de calcium (ASTM F-1869) avant de procéder à l'application du carrelage ou du revêtement.
- ♦ Interdire la circulation et protéger la surface de la poussière jusqu'à ce qu'elle soit entièrement recouverte d'un revêtement de sol.

Nettoyage

Nettoyer les outils et les mains avec de l'eau pendant que le produit est encore frais.

Santé et sécurité

Pour les directives complètes, se référer aux fiches de données de sécurité (FDS).

6. DISPONIBILITÉ ET PRIX

Les produits PROMA sont largement disponibles au Canada et au Nord-Est des États-Unis. Pour trouver un distributeur de produits PROMA, composez le **numéro sans frais : 1.866.51.PROMA [77662]**.

7. GARANTIE

PROMA certifie que ce produit a été fabriqué à l'aide de matières premières de toute première qualité et en garantit l'état vendable et la qualité, pourvu qu'il soit utilisé pour l'usage auquel il est destiné. Dans le cadre de cette garantie, la responsabilité de PROMA se limite à remplacer le produit prouvé défectueux. Le vendeur et le fabricant ne seront pas tenus responsables des blessures, pertes et dommages, directs ou indirects, découlant de l'emploi de ce produit ou de son incapacité d'emploi.

8. ENTRETIEN

Le produit ne nécessite aucun entretien particulier. Ne pas laisser sans revêtement de sol ou exposé comme matériau de resurfaçage.

9. SERVICE TECHNIQUE

Pour plus d'information sur ce produit, veuillez communiquer avec notre service technique pour obtenir les recommandations appropriées et une assistance technique sur place. **Numéro sans frais: 1.866.51.PROMA [77662]**.

10. SYSTÈME DE CLASSEMENT

Des renseignements supplémentaires sont disponibles sur demande ou en visitant notre site internet au **www.proma.ca**.

ADHÉSIFS PROMA INC.

9801, Parkway, Anjou, Québec Canada H1J 1P3

Tél. : 514.852.8585

Télécopieur : 514.852.8225

Sans frais : 1 866.51.PROMA (77662)

Courriel : info@proma.ca

© 2025 ADHÉSIFS PROMA INC.

